



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2021

### **La transformation de Lagardère SCA en société anonyme est approuvée par les actionnaires avec un score de 99,84%.**

### **Le Conseil d'Administration, plébiscité par l'assemblée générale, met en place la nouvelle gouvernance effective à compter de ce jour.**

Les assemblées générales des associés commandités et des actionnaires commanditaires de Lagardère SCA (la « Société ») tenues ce jour ont approuvé la transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration ainsi que l'attribution aux commandités, en compensation de la perte de leurs droits pécuniaires et non pécuniaires, d'un total de 10 millions d'actions nouvelles.

Les actionnaires, qui représentaient un quorum de près de 87%, ont adopté l'ensemble des 44 résolutions qui leur étaient soumises avec un taux moyen d'approbation de 99,56%.

La Société adopte ainsi à compter de ce jour la forme de société anonyme à conseil d'administration et sa dénomination sociale est modifiée en conséquence en « Lagardère SA ».

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration nouvellement élu, composé de Madame Virginie Banet (membre indépendant), Madame Valérie Bernis (membre indépendant), Madame Laura Carrere (membre indépendant), Madame Fatima Fikree, Madame Noëlle Genaivre (administrateur représentant les salariés), Monsieur Pascal Jouen (administrateur représentant les salariés), Monsieur Arnaud Lagardère, Madame Véronique Morali (membre indépendant), Monsieur Joseph Oughourlian, Monsieur Arnaud de Puyfontaine, Monsieur Nicolas Sarkozy (membre indépendant) et Monsieur Pierre Leroy (censeur), s'est réuni afin de mettre en place la nouvelle gouvernance de la Société.

Le Conseil a décidé que la direction générale de la Société serait assumée par le Président du Conseil d'Administration, et a nommé M. Arnaud Lagardère en qualité de Président-Directeur Général pour la durée de six ans de son mandat d'administrateur. Le Conseil a également nommé M. Pierre Leroy en qualité de Directeur Général Délégué pour la même durée.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs adopté son règlement intérieur<sup>1</sup> et a désigné les membres respectifs du Comité d'Audit et du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE.

Le Comité d'Audit est ainsi composé de :

- Madame Véronique Morali, membre indépendant, désignée également Présidente du Comité d'Audit ;
- Madame Virginie Banet, membre indépendant ;

---

<sup>1</sup> qui sera publié sur le site Internet de la Société.

- Madame Valérie Bernis, membre indépendant ;
- Madame Fatima Fikree.

Le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE est ainsi composé de :

- Madame Virginie Banet, membre indépendant, désignée également Présidente du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE ;
- Madame Laura Carrere, membre indépendant ;
- Madame Véronique Morali, membre indépendant ;
- Monsieur Nicolas Sarkozy, membre indépendant.

La Société remercie ses actionnaires de la confiance qu'ils ont exprimée en adoptant massivement les résolutions qui leur ont été soumises et en plébiscitant la transformation de la Société et sa nouvelle gouvernance. Cette étape franchie ouvre une nouvelle page exaltante de l'histoire du groupe Lagardère.

La Société tient également à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance dont les mandats ont pris fin ce jour, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli dans l'exercice de leur mission, avec rigueur, implication et indépendance, dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble de ses parties prenantes.

Les résultats des votes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des actionnaires sont détaillés ci-après :

		<b>Voix Pour (%)</b>	<b>Voix Contre (%)</b>
<b>Résolution n° 1</b>	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.	99,91	0,09
<b>Résolution n° 2</b>	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.	99,91	0,09
<b>Résolution n° 3</b>	Affectation du résultat social.	99,91	0,09
<b>Résolution n° 4</b>	Ratification de la cooptation de Madame Valérie Bernis en qualité de membre du Conseil de Surveillance.	99,87	0,13
<b>Résolution n° 5</b>	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Valérie Bernis pour une durée de quatre ans.	99,87	0,13
<b>Résolution n° 6</b>	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Soumia Malinbaum pour une durée de trois ans.	98,91	1,09
<b>Résolution n° 7</b>	Approbation d'une convention visée à l'article L. 226-10 du Code de commerce.	99,73	0,27
<b>Résolution n° 8</b>	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux.	99,81	0,19
<b>Résolution n° 9</b>	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Monsieur Arnaud Lagardère, Gérant.	99,65	0,35
<b>Résolution n° 10</b>	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Monsieur Pierre Leroy, représentant de la Gérance.	99,67	0,33
<b>Résolution n° 11</b>	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Monsieur Thierry Funck-Brentano, représentant de la Gérance.	99,65	0,35
<b>Résolution n° 12</b>	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Monsieur Patrick Valroff, Président du Conseil de Surveillance.	99,78	0,22

<b>Résolution n° 13</b>	Approbation de la politique de rémunération 2021 des membres de la Gérance.	99,65	0,35
<b>Résolution n° 14</b>	Approbation de la politique de rémunération 2021 des membres du Conseil de Surveillance.	99,78	0,22
<b>Résolution n° 15</b>	Transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration, attribution d'actions ordinaires aux Associés Commandités et adoption des statuts modifiés.	99,84	0,16
<b>Résolution n° 16</b>	Nomination de Madame Virginie Banet en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,85	0,15
<b>Résolution n° 17</b>	Nomination de Madame Valérie Bernis en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,89	0,11
<b>Résolution n° 18</b>	Nomination de Madame Laura Carrere en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,89	0,11
<b>Résolution n° 19</b>	Nomination de Madame Fatima Fikree en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,46	0,54
<b>Résolution n° 20</b>	Nomination de Monsieur Arnaud Lagardère en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de six ans.	98,24	1,76
<b>Résolution n° 21</b>	Nomination de Madame Véronique Morali en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,89	0,11
<b>Résolution n° 22</b>	Nomination de Monsieur Joseph Oughourlian en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,47	0,53
<b>Résolution n° 23</b>	Nomination de Monsieur Arnaud de Puyfontaine en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	98,28	1,72
<b>Résolution n° 24</b>	Nomination de Monsieur Nicolas Sarkozy en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	99,19	0,81
<b>Résolution n° 25</b>	Nomination de Monsieur Pierre Leroy en qualité de censeur du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans.	94,75	5,25
<b>Résolution n° 26</b>	Approbation de la politique de rémunération 2021 du Président-Directeur Général.	99,66	0,34
<b>Résolution n° 27</b>	Approbation de la politique de rémunération 2021 du Directeur Général Délégué.	99,67	0,33
<b>Résolution n° 28</b>	Approbation de la politique de rémunération 2021 des membres du Conseil d'Administration.	99,76	0,24
<b>Résolution n° 29</b>	Approbation du montant global annuel de la rémunération des membres du Conseil d'Administration.	99,76	0,24
<b>Résolution n° 30</b>	Autorisation à donner à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 18 mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	99,88	0,12
<b>Résolution n° 31</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission de valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de filiales de la Société et/ou de toute autre société, dans la limite de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	99,88	0,12
<b>Résolution n° 32</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission, avec droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 265 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	99,82	0,18
<b>Résolution n° 33</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission, par voie d'offre au public sans droit préférentiel de souscription mais avec un droit de priorité d'une durée minimale de cinq jours de bourse, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la	99,62	0,38

	limite de 160 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.		
<b>Résolution n° 34</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission, par voie d'offre au public sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	99,68	0,32
<b>Résolution n° 35</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission, dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	99,71	0,29
<b>Résolution n° 36</b>	Autorisation à donner à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, d'augmenter, dans le cadre des plafonds fixés, le montant des émissions décidées en cas de demande excédentaire.	99,71	0,29
<b>Résolution n° 37</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, destinées à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange ou d'apports en nature, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	99,82	0,18
<b>Résolution n° 38</b>	Limitations globales à 80 millions d'euros, 300 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros pour les augmentations de capital et les emprunts résultant d'émissions décidées en vertu des délégations de compétence objet des résolutions précédentes.	99,85	0,15
<b>Résolution n° 39</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission et émission de titres de capital ou majoration du montant nominal des titres de capital existants, dans la limite de 300 millions d'euros.	99,91	0,09
<b>Résolution n° 40</b>	Délégation de compétence à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 26 mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux salariés dans le cadre de plans d'épargne entreprise dans la limite de 0,5 % du capital actuel par an.	99,83	0,17
<b>Résolution n° 41</b>	Autorisation à donner à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de quatre ans, de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions.	99,81	0,19
<b>Résolution n° 42</b>	Autorisation à donner à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 38 mois, d'attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés des actions de performance de la Société.	99,72	0,28
<b>Résolution n° 43</b>	Autorisation à donner à la Gérance ou au Conseil d'Administration, s'il y a lieu, pour une durée de 38 mois, d'attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés des actions de la Société	99,71	0,29
<b>Résolution n°44</b>	Pouvoirs pour les formalités.	99,91	0,09

